

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Bénévolat des femmes vieillissantes à l'aube de l'an 2000

Marie-Luce Garceau

Volume 2, Number 2, Fall 1996

Vieillir à l'aube de l'an 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/026130ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/026130ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garceau, M.-L. (1996). Bénévolat des femmes vieillissantes à l'aube de l'an 2000. *Reflets*, 2(2), 58–81. <https://doi.org/10.7202/026130ar>

Tous droits réservés © Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Bénévolat des femmes vieillissantes à l'aube de l'an 2000

Marie-Luce Garceau

Professeure, École de service social, Université Laurentienne, Sudbury

Dans cet article, nous examinons les activités bénévoles des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Le portrait qui se dégage montre l'importance de l'implication de ces femmes, les secteurs dans lesquels elles œuvrent, les forces de cohésion qui les animent et le temps qu'elles consacrent au bénévolat. Bien ancrées dans leur communauté, les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans sont, à maints égards, un modèle de résistance pour la francophonie ontarienne.

Introduction

À l'heure actuelle, une partie des domaines communautaires et sociaux repose sur la prise en charge de divers problèmes sociaux par un ensemble d'associations, groupes ou réseaux, s'appuyant sur l'activité bénévole de la majorité de leurs adhérents. Plusieurs auteures et auteurs ont souligné que l'État sollicite davantage l'initiative bénévole dans ces domaines, et qu'à l'inverse, les organismes bénévoles ont recours à l'État, pour assurer leur financement et mettre en œuvre leurs initiatives. Cette dynamique instaure un partenariat entre l'État et le secteur bénévole ou d'entraide communautaire. La notion d'«arrimage communautaire», trahit cette tendance à responsabiliser la communauté.

«La responsabilisation des communautés n'est rendue possible qu'en raison du don volontaire d'efforts et de temps de la part de leurs membres.»

Si la communauté est propulsée à l'avant-scène par cette notion, on omet de mentionner, la plupart du temps, que cette responsabilisation des communautés n'est rendue possible qu'en raison du don volontaire d'efforts et de temps de la part de leurs membres. Ainsi, à la solidarité mécanique de l'État, on substitue la solidarité organique de la communauté.

L'établissement de partenariat entre les groupes communautaires bénévoles et l'État est à l'ordre du jour, voire incontournable. On mobilise la communauté franco-ontarienne afin qu'elle assume la charge d'une multitude de problèmes sociaux, seule ou de pair avec les organismes publics et parapublics existants. Si cette association permet aux groupes bénévoles de suppléer à la demande, l'État, en finançant le secteur bénévole, offre un service à moindre coût, la gratuité et le don volontaire demeurant le fondement de l'action bénévole. La volonté du gouvernement ontarien de constituer un réseau d'action collective à partir des organismes bénévoles, et à caractère social et communautaire, n'est pas récente. Toutefois, elle entraîne dans son sillage des formes fort différentes du bénévolat traditionnel, ce que Redjeb (1991) désigne par le terme «néo-bénévolat».

«... les problèmes sociaux auxquels répondent les organisations bénévoles sont de plus en plus complexes...»

Sur le terrain, on assiste à une série de transformations ayant pour résultat l'institutionnalisation du secteur bénévole : mise en place de réseaux d'encadrement de l'activité bénévole, présence de personnel spécialisé permanent dont l'expertise garantit la gestion efficace des subventions gouvernementales, règles de fonctionnement appropriées, allant de l'encadrement des bénévoles par la formation jusqu'aux modes de promotion et de financement de l'action bénévole (Redjeb, 1991)¹. Par ailleurs, du point de vue des bénévoles, on s'entend pour dire que les problèmes sociaux auxquels répondent les organisations bénévoles sont de plus en plus complexes, et que la population a besoin d'un grand nombre de services (Robichaud, 1994). Cette demande croissante, et la capacité de réponse des organismes bénévoles aux besoins émergents du social, sont mises en lumière par Godbout (1994) lorsqu'il dit que «les associations (bénévoles) contribuent à la détection précoce des problèmes, bien avant l'État,

et, en outre, elles trouvent des solutions ad hoc, qu'elles appliquent rapidement» (1994:980). Les bénévoles sont donc devenus rapidement des partenaires dont l'État ne peut se passer. En Ontario français, le même constat s'impose peu à peu à partir de l'examen des pratiques socio-communautaires.

À la lumière de ces deux processus, institutionnalisation et partenariat État-communauté dans le secteur socio-sanitaire, le champ de l'activité bénévole acquiert, en Ontario français, une dimension stratégique indéniable qu'il est impératif de décrire. L'urgence d'amorcer cette réflexion se manifeste spécialement à l'aube de l'an 2000, car nombreuse sera la population qui recevra l'aide d'organismes bénévoles, s'il n'en tient qu'à la volonté étatique. Cette sollicitation croissante des organismes bénévoles affecte les personnes vieillissantes à plus d'un titre.

Ces personnes disposent souvent de plus de temps libre, la plupart ayant cessé l'activité de travail rémunéré, ou encore font partie des personnes vieillissantes qui seront expulsées du marché du travail (David, 1995). De plus, la famille accapare moins leur temps, les enfants étant devenus de jeunes adultes et ayant acquis une certaine autonomie. La disponibilité des personnes vieillissantes est accentuée, dans les secteurs public et privé, par l'ensemble des programmes visant à favoriser la retraite anticipée ou la préretraite. Sans être exclusives, ces tendances de fond touchant les personnes vieillissantes sont particulièrement visibles chez les femmes dont l'âge varie de 45 à 64 ans. Au cours de cette période de transition dans la vie des femmes, les Franco-Ontariennes s'impliquent dans l'activité bénévole.

L'importance de leur rôle est clairement ressortie lors d'une enquête de type recherche-action effectuée pour le compte de la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario (FFCFO). En effet, pendant toute la durée de cette enquête (de 1989 à 1991), seize femmes ont œuvré gratuitement afin d'atteindre leur objectif: elles souhaitaient que leur temps, leur énergie et leurs connaissances des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, puissent servir à améliorer la qualité de vie des femmes de cette tranche d'âge. Ainsi, malgré le manque de reconnaissance sociale de leur bénévolat, l'importance de leur engagement comme

bénévoles a suscité chez elles un intérêt pour la vie associative des Franco-Ontariennes. Par extension de leur propre engagement dans la recherche-action, elles ont émis l'idée qu'à leur image, le bénévolat allait de soi, et faisait probablement partie de la vie de nombreuses de leurs consœurs de l'Ontario français. Par conséquent, les femmes du comité de recherche-action se sont interrogées sur l'engagement des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans dans les associations bénévoles. Les caractéristiques des bénévoles, les domaines associatifs, le nombre d'heures, les motifs de l'engagement sont autant de questions sur lesquelles le comité a voulu s'attarder afin de rendre visible leur contribution, et pallier au manque de connaissance sur l'activité bénévole des femmes. Les activités bénévoles ont alors fait l'objet d'un volet de cette étude, sondage réalisé auprès de 862² Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans³.

«Si le présent est garant de l'avenir, ces femmes de 45 à 64 ans seront celles qui, en grande partie, continueront à œuvrer bénévolement dans leurs organisations respectives et leur communauté.»

Si le présent est garant de l'avenir, ces femmes de 45 à 64 ans seront celles qui, en grande partie, continueront à œuvrer bénévolement dans leurs organisations respectives et leur communauté. Mais l'intérêt pour cette phase de transition ne réside pas uniquement là. Les choix qui sont faits à cette période charnière de la vie risquent fort d'influencer la vie des personnes vieillissantes, de 55 à 75 ans, caractérisée par un vieillissement actif et une espérance plus étendue de vie en bonne santé.

C'est tout ce contexte qu'il fallait présenter avant d'aborder l'implication des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans dans le secteur bénévole, ce qui permet de voir les perspectives d'avenir qui, selon-nous, affecteront les activités bénévoles de demain.

Bénévolat des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans

Le bénévolat est essentiel à la vie sociale. Pour Ross et Shillington, il existe deux formes de travail bénévole : le bénévolat encadré et le bénévolat non encadré.

Le bénévolat encadré est souvent caractérisé par une activité exécutée par l'entremise d'un organisme reconnu, souvent avec l'aide d'un personnel rémunéré. Ce genre de travail bénévole s'effectue souvent de façon régulière ou planifiée, et exige un certain engagement de la part des bénévoles à l'égard de l'organisme hôte. Par ailleurs, le travail bénévole non encadré s'effectue sans l'aide d'un organisme et, typiquement, est plus spontané et temporaire. De façon générale, ce genre d'activité consiste à aider une amie ou un voisin dans le besoin (1989:5).

Cette définition, retenue par de nombreuses études sur le sujet, permet de reconnaître les différents types d'activités bénévoles des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans.

Bénévolat encadré : profil des bénévoles

De toutes les enquêtes sur les activités bénévoles au Canada, la plus ambitieuse est celle de Statistique Canada (Ross et Shillington, 1989), réalisée en octobre 1987. Au cours de leur enquête, Ross et Shillington indiquent que le taux de bénévolat dans la population ontarienne s'élève à 25,5 %. De plus, ils soulignent que près de trois personnes sur dix, âgées de 45 à 64 ans (28,7 %) s'engagent dans des activités bénévoles. Finalement, ces chercheurs disent que la majorité des bénévoles sont des femmes, soit 58,3 % des bénévoles de l'Ontario. Ces données, quoique très partiellement, montrent l'engagement des personnes vieillissantes dans ce genre d'activités.

Les résultats de notre étude montrent que près de la moitié des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans (49,8 %) font du bénévolat. Ce pourcentage est un indice incontournable de l'implication dans l'activité bénévole. De plus, dans notre étude, on remarque que le taux de participation au bénévolat est en hausse constante à mesure que les femmes avancent en âge. Ainsi, les plus jeunes

femmes, celles qui sont âgées de 45 à 49 ans, ont un taux de participation bénévole de 43,6 %, et ce taux augmente graduellement pour atteindre 58 % chez les femmes âgées de 60 à 64 ans (Tableau 1). C'est donc dire que plus les femmes vieillissent, plus elles s'engagent dans des activités bénévoles.

Au chapitre de l'état civil, Ross et Shillington (1989) indiquent que les bénévoles mariées montrent un taux de bénévolat plus élevé et qu'elles représentent près des trois-quarts des bénévoles ontariennes. Dans l'enquête, nous constatons ce même phénomène, car les femmes mariées représentent 81,5 % de l'ensemble des bénévoles franco-ontariennes de 45 à 64 ans. Néanmoins, la ventilation des résultats à l'intérieur des différentes catégories d'état civil permet de voir que les femmes, qu'elles soient mariées, célibataires, séparées ou divorcées, veuves, ont un taux d'engagement semblable à celui des femmes mariées (Tableau 1).

*«...les femmes,
qu'elles soient
mariées, célibataires,
séparées ou divorcées,
veuves, ont un taux
d'engagement
semblable...»*

Que les Franco-Ontariennes aient atteint un niveau de scolarité primaire, secondaire, postsecondaire, ou universitaire, rien ne permet de dire que le niveau de scolarité est un indicateur de l'engagement dans le bénévolat. De plus, le taux de participation bénévole ne varie nullement en fonction de structures familiales différentes. Qu'elles vivent seules, qu'elles soient chefs de famille monoparentale, qu'elles vivent en couple avec ou sans enfants, le taux de participation est semblable (Tableau 1). Toutefois, comme nous le verrons plus loin, les femmes exclues du marché du travail consacrent plus de temps à l'activité bénévole que les travailleuses salariées. Quant au taux de participation à l'action bénévole selon le revenu personnel et familial, encore ici on peut dire qu'il n'y a aucune différence significative.

Tableau 1

Caractéristiques des bénévoles Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans⁴

Caractéristiques	N	%	Taux de bénévolat (ventilation dans l'échantillon)
Âge			
45 à 49 ans	99	23,9	43,6
50 à 54 ans	115	27,8	47,1
55 à 59 ans	98	23,7	49,5
60 à 64 ans	102	24,5	58,0
État civil			
Célibataires	14	3,4	50,0
Mariées	342	81,5	48,8
Séparées ou divorcées	22	5,4	50,0
Veuves	41	9,7	51,3
Niveau de scolarité			
Primaire	111	28,1	47,2
Secondaire	159	40,1	48,9
Postsecondaire	82	20,6	52,6
Universitaire	44	11,2	53,7
Région de résidence			
Est	132	31,5	40,1
Centre-Sud	156	37,0	60,5
Nord	132	31,4	49,6
Structure familiale			
Vit seule	56	13,8	53,3
Monoparentale	15	3,7	35,7
Couple	201	49,6	48,6
Couple avec enfant(s)	131	32,6	49,2
Participation à la main d'œuvre			
Inactives	185	43,9	50,3
Actives	235	56,1	49,3

Caractéristiques	N	%	Taux de bénévolat (ventilation dans l'échantillon)
Statut de travail			
Au foyer	149	35,6	49,5
Temps partiel	115	27,4	60,5
Temps plein	120	28,7	42,0
Retraite	35	8,4	52,2
Revenu personnel			
Moins de 10 000 \$	181	49,3	52,2
10 000 \$ – 19 999 \$	85	23,3	58,2
20 000 \$ – 29 999 \$	39	10,7	44,9
30 000 \$ – 49 999 \$	38	10,4	46,9
50 000 \$ et plus	24	6,4	45,3
Revenu familial			
Moins de 29 999 \$	79	25,4	44,5
30 000 \$ – 49 999 \$	94	30,4	52,5
50 000 \$ – 59 999 \$	44	14,1	59,5
60 000 \$ et plus	93	30,1	47,7

Secteurs bénévoles

«Il est évident que les débuts des organismes bénévoles de l'Ontario français sont marqués par la fonction identificatrice religieuse...»

Dans un article récent, Taylor (1994) souligne que les organismes auxquels l'adhésion est volontaire, comme les organismes bénévoles, maintiennent une fonction identificatrice, définie comme un lieu où les normes, croyances, valeurs et modèles sont incarnés et se reflètent dans la pratique des personnes qui en font partie. Cette fonction identificatrice est dynamique, car elle est soumise aux changements survenant dans les structures politiques, économiques ou sociales, ou à l'influence des mouvements sociaux qui marquent une époque donnée.

Il est évident que les débuts des organismes bénévoles de l'Ontario français sont marqués par la fonction identificatrice

religieuse, puisque l'Église au début du siècle occupait une place prépondérante et constituait le point de ralliement de la nation canadienne-française ontarienne, et par extension des organismes bénévoles féminins (Brunet, 1992). L'osmose ainsi produite entre les organismes bénévoles et l'Église franco-ontarienne fut donc le résultat de cette capacité de définition de l'Église qui s'imposait sur toute la nation canadienne-française. À l'époque, il s'agissait de l'urgence nationale de garder intacts, langue, foi et culture. Mais qu'en est-il à l'heure actuelle?

Le développement économique, l'urbanisation, la diversification des modes de vie et l'intégration massive des femmes sur le marché du travail ont amené des changements sociaux profonds. Dans ces circonstances, qu'en est-il du bénévolat comme lieu d'identification des bénévoles franco-ontariennes? Suivant la réflexion de Taylor, notre hypothèse de travail est la suivante: si l'Église a perdu son rôle central de définisseur de la culture et des valeurs dans la société franco-ontarienne, alors cette décentralisation s'accompagne d'un exercice d'auto-définition au sein des organismes bénévoles de l'Ontario français. Ainsi, les organismes où œuvrent les femmes de l'enquête sont devenus, pour elles, les instruments de cette redéfinition de l'identité.

Un regard sur les organismes auxquels adhèrent les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans permet de constater que le processus d'identification le plus évident est celui de l'appartenance culturelle francophone et de l'affirmation des valeurs qui l'accompagnent, et qui sont communes à l'ensemble des organismes bénévoles dont font partie les femmes. Dans l'enquête de la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario, les femmes de 45 à 64 ans ont mentionné 125 organisations différentes. Or, de ce nombre, 90 % sont francophones. Dans ces organisations, les femmes se rencontrent, discutent, apprennent, travaillent et offrent, dans leur langue maternelle, des services à leur communauté. Il s'agit là d'un trait dominant du travail d'auto-définition identitaire des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. L'identification à la francophonie s'inscrit dans le prolongement des luttes historiques menées par les femmes, entre autres, pour préserver la langue et la culture. L'implication concrétise la valorisation du

«...si l'Église a perdu son rôle central... cette décentralisation s'accompagne d'un exercice d'auto-définition au sein des organismes bénévoles de l'Ontario français.»

«...les bénévoles Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans sont une force de résistance bien ancrée dans la communauté et un modèle pour le reste de la francophonie ontarienne.»

fait français dans toutes les régions ontariennes. En dépit de la lente désintégration de la francophonie en faveur de la culture bilingue dont parle Bernard (1988), la pratique bénévole quotidienne des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans se fait en réaction contre ce processus d'acculturation. Les femmes manifestent, au contraire, leur attachement à la langue et à la culture française en tant que valeurs centrales. En fait, les bénévoles Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans sont une force de résistance bien ancrée dans la communauté et un modèle pour le reste de la francophonie ontarienne.

Les organismes auxquels les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans consacrent leur temps sont nombreux, et la spécificité de leur bénévolat se distingue aussi à partir de certains secteurs: a) groupements féminins, b) socio-culturels et communautaires, c) religieux, d) santé, et e) autres.

- a) Les groupements féminins sont les associations que soutiennent la majorité des répondantes de l'enquête (31,3 %). Dans ces groupes, les bénévoles travaillent au sein d'organisations qui affichaient auparavant une orientation traditionnelle mais qui, à l'heure actuelle, revendiquent de plus en plus l'égalité des femmes dans la société franco-ontarienne. La Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario ou l'Union culturelle des Franco-Ontariennes, par exemple, mettent de l'avant des programmes: dossiers et revendications politiques, prise de position contre la violence faite aux femmes, pressions pour la réforme des pensions, intégration des femmes à l'emploi, bref, des revendications de leurs droits en tant que femmes et Franco-Ontariennes.
- b) Le second secteur bénévole est celui des organismes culturels, sociaux et communautaires (17,9 %). Dans l'ensemble, ce sont surtout les organismes d'entraide sociale, offrant des services aux personnes démunies, âgées, ayant un handicap physique ou mental, puis les organismes culturels et communautaires.
- c) Les bénévoles appartenant à des organismes à caractère religieux (16,9 %) montrent que ce secteur conserve une pertinence sociale parmi les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Dans ces organismes, il s'agit d'activités liées au service

religieux et à la paroisse : pastorale, bazar, repas de funérailles, conseils et associations paroissiales.

- d) Le quatrième secteur privilégié par les femmes de l'enquête est celui des organismes de santé et de bien-être (7,5 %). Ce secteur est dominé par le bénévolat en milieu hospitalier. Les bénévoles se consacrent à l'amélioration des services de santé fournis à la population.
- e) Finalement, le reste des adhésions bénévoles (12 %) se répartit parmi les secteurs associatifs suivants: art et artisanat sous toutes ses formes, organismes éducatifs⁵, associations de sports et de loisirs, groupements professionnels et travail bénévole en bibliothèque.

«Malgré la diversité des organismes ... ce survol montre l'importance de la participation à des groupes essentiellement féminins comme lieu d'identification.»

Malgré la diversité des organismes dans lesquels œuvrent les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, ce survol montre l'importance de la participation à des groupes essentiellement féminins comme lieu d'identification. Ceci montre bien la nécessité et l'importance du sentiment d'avoir un lieu à soi où l'on se retrouve entre femmes. Dans ces groupes, les femmes ont tendance à s'affirmer, à s'outiller pour répondre aux changements, et à acquérir des compétences. Elles manifestent leurs capacités de leadership et construisent une solidarité féminine en vue d'obtenir des changements sociaux. Les groupements féminins offrent un lieu de sociabilité qui leur est propre, où l'on peut se raconter, discuter les problèmes quotidiens, autant de facettes qu'on ne peut trouver dans les groupes mixtes de l'Ontario français, où les leaders sont généralement des hommes⁶.

Forces de cohésion du bénévolat

Dans les études sur le bénévolat, on admet que les bénévoles sont avant tout motivés par le désir de se joindre, d'aider ou de rendre service à la collectivité (Godbout, 1994; Ross et Shillington, 1989; Côté, 1985). Les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans n'y font pas exception. Toutefois, le travail bénévole comble aussi d'autres besoins. À ce propos, les facteurs de motivation qu'elles

expriment sont, par ordre d'importance, les suivants :

- a) sortir de la maison, rencontrer des gens ou des amies ou amis (33,5 %);
 - b) promouvoir et maintenir la langue et la culture francophones (22,5 %);
 - c) faire avancer une cause sociale (20,5 %);
 - d) se développer personnellement (19,7 %);
 - e) relever des défis (3,8 %).
- a) Parmi les motifs de bénévolat invoqués, on retient que les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans sont largement motivées par le désir de sortir de la maison et de faire des rencontres sociales. Cette motivation souligne l'importance que prennent les relations avec autrui. Or, cette raison, principalement invoquée par les travailleuses au foyer, les femmes à la retraite et les femmes les plus âgées de l'étude, leur permet de briser l'isolement, le confinement à la sphère domestique. Face à la dévalorisation et à la dévaluation de ce mode de vie, les femmes contrebalancent ces effets pervers par des contacts sociaux. Pour la génération des femmes de 45 à 64 ans, l'absence de contacts sociaux et d'expérience de travail qui a marqué les années passées au foyer est préjudiciable. De plus, aux femmes qui indiquent un faible niveau de scolarité, ou un faible niveau de revenu, le bénévolat permet la création d'un réseau social à peu de frais. Les femmes contrebalancent ainsi la précarité économique dans laquelle elles vivent quotidiennement en s'affiliant à des groupes sociaux. Au sein des organismes bénévoles, les femmes de 45 à 64 ans tissent des liens d'amitié très forts. Difficiles à saisir, il n'en demeure pas moins que les réseaux sociaux permettent de comprendre l'importance du travail bénévole en tant que moyen de sociabilité et d'entretien de rapports sociaux, de création d'amitiés qui deviennent un motif important de l'implication de nombreuses femmes.
- b) Nous venons de voir que le sentiment d'appartenance à la francophonie est un déterminant central du bénévolat des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Or, c'est la seconde raison qui les motive. Les groupes bénévoles francophones rassemblent les femmes et permettent la cristallisation de liens

«... les réseaux sociaux permettent de comprendre l'importance du travail bénévole en tant que moyen de sociabilité...»

«Les groupes bénévoles francophones... consolident une identité commune : l'appartenance à la francophonie.»

individuels qui consolident une identité commune : l'appartenance à la francophonie. Submergé quotidiennement dans un milieu largement anglophone, le bénévolat en français vient rehausser l'action des femmes.

- c) L'implication bénévole dans une cause sociale est importante pour les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Défendre une cause, c'est, pour ces femmes, s'investir dans des associations qui mettent en exergue leur savoir et leurs compétences, tout en se présentant comme les porte-parole des intérêts collectifs des femmes et du bien-être d'autrui.
- d) Le bénévolat est source d'enrichissement et de développement personnels. C'est là la quatrième raison invoquée par les femmes qui œuvrent dans les organisations bénévoles. La formation reçue, le soutien qu'offrent les associations à leurs bénévoles permettent de combler des besoins personnels. Les femmes profitent de ce qu'offre le bénévolat : acquisition ou perfectionnement d'anciennes ou de nouvelles compétences, apprentissage, réalisation de soi, développement de la confiance en soi, amélioration de la situation sociale, etc., mais plus encore amélioration de la situation sociale, économique ou politique des francophones et des femmes de l'Ontario français.
- e) La défense de causes sociales ou le maintien de la langue et de la culture sont déjà des défis que relèvent quotidiennement les bénévoles Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Le bénévolat devient le lieu où s'expriment les préoccupations, tout en permettant de servir la communauté, et à l'occasion, il sert de tremplin à l'action politique, au nom de la survivance de la francophonie.

«Le bénévolat... sert de tremplin à l'action politique, au nom de la survivance de la francophonie.»

Temps consacré au bénévolat

Dans l'enquête, à la question du nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux activités bénévoles, 18,6 % des répondantes

déclarent y consacrer une heure ou moins par semaine, 44,1 % y passent d'une à 3 heures, 21,9 % de 4 à 6 heures, 10,2 % de 7 à 9 heures, et finalement, 5,2 % plus de 10 heures par semaine. Le temps consacré à l'activité bénévole est principalement fonction de l'âge, du type de travail effectué et des revenus familiaux.

Ainsi, les femmes les plus âgées (55 à 64 ans) accordent plus de temps au travail bénévole, car elles sont moins prises par le travail rémunéré ou le travail domestique⁷. Les responsabilités familiales étant moindres, les femmes disposent de plus de temps. En ce sens, le bénévolat vient combler un espace de vie moins rempli. De cette façon, les femmes ne demeurent pas inactives, elles soutiennent et prennent en charge des personnes, comme elles le faisaient jadis dans la famille. Par contre, les plus jeunes (45 à 54 ans) sont davantage préoccupées par leur double emploi du temps, partagé entre la sphère domestique et le travail rémunéré, ce qui les empêche de consacrer au bénévolat autant de temps que les plus âgées.

*«... les femmes,
qu'elles soient à la
retraite ou travailleuses
au foyer, sont celles
qui accomplissent le
nombre le plus élevé
d'heures de
bénévolat...»*

Il n'est pas non plus surprenant de constater que les femmes, qu'elles soient à la retraite ou travailleuses au foyer, sont celles qui accomplissent le nombre le plus élevé d'heures de bénévolat, car il offre une valorisation. Par ailleurs, les travailleuses au foyer sont celles dont le revenu familial est le moins élevé c'est aussi parmi elles que l'on trouve les femmes qui consacrent le nombre le plus élevé d'heures de bénévolat. Elles sont suivies par les femmes dont le revenu familial est moyen, puis par celles dont le revenu familial est élevé. Parmi ces deux derniers groupes, on trouve davantage de femmes exerçant un emploi sur le marché du travail rémunéré (à temps partiel ou à temps plein), ce qui explique qu'elles consacrent moins de temps à l'activité bénévole. Toutefois, les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans montrent que, tout en participant au marché du travail rémunéré, dominé par la rationalité et les principes utilitaristes, elles adhèrent néanmoins au bénévolat et à ses valeurs, autrement dit au fait de rendre service gratuitement à la collectivité. Et le temps que les unes et les autres consacrent au bénévolat bénéficie largement aux organismes.

Bénévolat non encadré

L'activité bénévole non encadrée s'effectue au quotidien, sans l'intermédiaire d'un organisme. Carpentier et Vaillancourt (1990) indiquent que chez les femmes de 45 à 64 ans, les trois principales actions bénévoles non encadrées sont les visites aux malades et personnes âgées, la garde des enfants et le domaine de l'information et de la rédaction de documents. Laberge (1988) ajoute la prise en charge de personnes jeunes ou âgées, ayant un handicap ou malades, comme étant autant de formes d'aide en milieu non encadré⁸. Or, ce sont souvent les femmes de plus de 45 ans qui font partie du groupe qu'on appelle les soignantes (Guberman *et al.* 1991).

Pourtant, cette activité d'entraide informelle, non encadrée, faite de gestes simples, est difficile à saisir. Dans l'étude, nous avons tenté de voir les multiples ramifications du bénévolat non encadré chez les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Certes, la liste que nous présentons, travaux artisanaux pour la famille (tricot, couture, etc.), confection d'articles de charité pour les personnes nécessiteuses, garde de petits-enfants, n'est pas exhaustive. Toutefois, ces activités mettent en lumière certaines facettes du bénévolat informel effectué par les répondantes, qui ne sont que rarement invoquées dans les études sur le bénévolat⁹.

Ainsi, dans l'enquête, 58,4 % des répondantes effectuent des travaux artisanaux pour la famille, 34,7 % se consacrent à la garde des petits-enfants¹⁰, et 27,5 % confectionnent des articles de charité pour les personnes dans le besoin (Tableau 2). Dans les activités de bénévolat non encadré, les gestes relatifs à la famille acquièrent une place prépondérante. Et pour celles qui exercent ces activités, près de 60 % y consacrent plus de 2 heures par semaine, ce qui souligne l'importance qu'elles accordent au bien-être de leur famille. Ainsi, se tisse un vaste réseau de soutien familial inter-générationnel.

«...ces activités mettent en lumière certaines facettes du bénévolat informel effectué par les répondantes, qui ne sont que rarement invoquées dans les études sur le bénévolat⁹.»

Tableau 2

**Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, selon le
nombre d'heures hebdomadaires
de bénévolat informel pour certaines activités**

<i>Heures par semaine</i>	<i>Artisanat pour la famille</i>		<i>Confection articles de charité</i>		<i>Garde des petits-enfants</i>	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 1 h	202	40,1	155	65,3	115	38,4
2 à 3 h	112	22,3	43	18,0	76	25,3
4 à 5 h	64	12,7	18	7,5	33	11,1
Plus de 6 h	125	24,9	22	9,2	75	25,2
Total	503	100,0	238	100,0	299	100,0

N = 862 Valeurs présentes :

artisanat : 58,4 %; charité : 27,5 %; garde : 34,7 %

Dans tous les cas, il s'agit de services rendus aux enfants, de coups de main innombrables offerts à autrui dans un univers de soutien affectif, voire économique. Ces modes d'entraide informelle forment la toile de fond du bénévolat non encadré des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans.

Discussion

En quoi ce portrait du bénévolat des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans informe-t-il sur le fait de vieillir à l'aube de l'an 2000? Tout d'abord, le taux de participation au bénévolat est en hausse constante à mesure que les femmes avancent en âge, car ce sont les femmes les plus âgées de notre enquête (55 à 64 ans) qui consacrent le plus de temps à l'activité bénévole. Exclues du

«...L'augmentation des chances de vivre en bonne santé, accroissent la période de temps où les femmes vieillissantes seront en mesure d'apporter une contribution socialement.»

«Sans prédire l'avenir, on peut cependant penser que le développement personnel et l'avancement d'une cause sociale seront au centre des motivations des bénévoles des générations futures.»

marché du travail (travailleuse au foyer, retraitée, etc.), elles accomplissent un nombre plus élevé d'heures de bénévolat.

Ces données témoignent d'un désir de demeurer actives au sein de leur communauté. Et la hausse de l'espérance de vie dans les pays occidentaux, ainsi que l'augmentation des chances de vivre en bonne santé, accroissent la période de temps où les femmes vieillissantes seront en mesure d'apporter une contribution socialement.

Actuellement, cette contribution sociale qu'est l'activité bénévole se manifeste par la volonté de rendre service. L'activité bénévole devient le prolongement des activités que les femmes de 45 à 64 ans ont menées leur vie durant au travail ou auprès de leur famille¹¹. L'idée de service rendu témoigne également de la socialisation qui destinait les femmes à accomplir ces tâches.

C'est d'ailleurs à cette socialisation qu'elles réagissent lorsqu'elles mentionnent le motif principal de leur activité bénévole comme étant le désir de sortir de la maison, de rencontrer des gens, des amies. Refusant le confinement à la sphère domestique, les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, surtout les travailleuses au foyer, cherchent à en contrebalancer les effets pervers par des contacts sociaux, par une forme de socialité différente. Or, qu'en sera-t-il des femmes qui auront occupé leur vie durant une activité rémunérée?

Sans prédire l'avenir, on peut cependant penser que le développement personnel et l'avancement d'une cause sociale seront au centre des motivations des bénévoles des générations futures. Rompues à une activité de travail qui exige d'elles une formation et des compétences de plus en plus poussées, les femmes ne pourront pas se satisfaire d'activité bénévole axée seulement sur le service rendu. Elles exigeront que l'activité bénévole leur offre la possibilité d'acquérir des compétences, de s'outiller pour répondre aux changements, et de s'affirmer. Elles voudront manifester des capacités de leadership et construire une solidarité féminine en vue de réaliser des changements sociaux. Cette tendance s'affirme déjà, compte tenu de l'importance de la participation à des groupes féminins auxquels elles s'identifient

fortement. Plus qu'une simple appartenance à des groupes, le mouvement féministe a modifié profondément l'aspect des organismes féminins, de leur action et leurs revendications.

Du féminisme maternaliste à l'égalitarisme

Jusqu'aux années 1960 et 1970, les bénévoles du début du XX^e siècle s'occupaient principalement d'œuvres caritatives et religieuses (Brunet, 1992). Ce type de bénévolat est marqué d'une idéologie empreinte de valeurs, de tradition religieuse et de féminisme maternel, comme le décrit Brunet.

Le féminisme maternel caractérise le début du siècle et les femmes justifient leur intrusion dans les sphères d'activités traditionnellement masculines en soutenant que leurs activités et les qualités qui les rendent si précieuses au foyer peuvent profiter à l'ensemble de la société. Le mouvement ne remet pas en cause les stéréotypes concernant les rôles dévolus à l'homme et à la femme (1992:212-213).

Dans les organisations bénévoles, ce féminisme maternel valorise la notion de complémentarité entre les sexes au détriment de celle de l'équité et de l'égalité, et s'incarne dans l'image des femmes en tant que mères, épouses, éducatrices, servantes de paroisse et gardiennes de la culture canadienne-française. Les femmes privilégient les œuvres caritatives, le travail patriotique et les revendications se rapportant au mieux-être des femmes et de la société dans une perspective d'extension de leur rôle maternel¹².

À l'heure actuelle, les bénévoles de 45 à 64 ans manifestent le désir de rejoindre la communauté des femmes de l'Ontario français. Pour nombre d'entre elles, il s'agit d'associations qui se groupent

sous une bannière commune, celle du féminisme social. Toutefois, le féminisme social, tel que défini ci-dessous, se double d'un féminisme égalitaire.

Le féminisme social [...] repose sur la ferme croyance selon laquelle la famille est toujours l'unité sociale de base; s'appuie sur la valeur de l'expérience des femmes et sur les valeurs qu'elles estiment essentielles au bon fonctionnement et de la famille et de la société; s'ancre dans le quotidien des femmes, au cœur de la famille; chemine à partir de leur identité en devenir, créant et élargissant les brèches qui permettront aux femmes de s'affirmer et dans la famille et — tout aussi important — dans la société. [...] Au cœur de cette conception, comme pour le féminisme égalitaire, on trouve l'autonomie, le refus de la dépendance, de l'enfermement, mais aussi le refus de l'exclusion sociale non seulement des femmes, mais des valeurs et des compétences qui leur sont associées (Lamoureux, Gélinas et Tari, 1993 : 144-145).

D'ailleurs, les transformations d'orientation qu'a subies, au fil des ans, l'activité bénévole, tendent à confirmer cette tendance en faveur de la défense d'une cause sociale. Défendre une cause, avons-nous dit, c'est pour ces femmes, s'investir dans des associations qui mettent en exergue leur savoir et leurs compétences, tout en se présentant comme les porte-parole des intérêts collectifs des femmes et du bien-être d'autrui.

«Alors que les gouvernements québécois et ontarien pataugent avec leur loi d'équité salariale ou en diluent les modalités d'application, ils sollicitent les femmes dans leur activité bénévole.»

La reconnaissance par le secteur bénévole et les groupes féminins en particulier, des femmes et de leurs capacités, semble pourtant paradoxale. En effet, elle repose, en grande partie, sur leur exclusion du marché du travail. Alors que les gouvernements québécois et ontarien pataugent avec leur loi d'équité salariale ou en diluent les modalités d'application, ils sollicitent les femmes dans leur activité bénévole. Dans ce domaine, les gouvernements sont prêts à reconnaître aux femmes leurs capacités, en raison du caractère gratuit de leur activité. Or, cette gratuité

est, aux dires de Delphy (1978), le signe distinctif du travail domestique.

Le travail domestique est gratuit dans la mesure où il constitue un service à autrui et qu'à ce titre, il n'est pas plus payé (en argent) que rémunéré (en nature); travailler pour soi comporte en effet une rémunération.

Bref, tout se passe comme si l'État, en Occident, sachant impossible la tâche de retourner les femmes à leurs chaudrons, en raison de l'avancée du mouvement des femmes, s'attachait à les confiner à la cuisine collective du bénévolat.

Or, le refus de cette éventualité passe nécessairement par l'abandon de la notion de service rendu propre au bénévolat actuel, qui enferme les femmes de l'Ontario français dans une socialisation exigeant l'oubli de soi. À l'aube de l'an 2000, il est temps de lui substituer celle de rendement collectif qui pourra enfin reconnaître les capacités des femmes. Après tout, les jeunes femmes d'aujourd'hui n'ont pas à accepter le fait accompli, malgré les demandes croissantes de prise en charge des problèmes sociaux par les organismes bénévoles dans lesquels elles vont aussi oeuvrer, comme leurs consœurs plus âgées le font et continueront de le faire.

Notes

1. Le processus d'institutionnalisation des organismes bénévoles et les nouvelles exigences qu'il comporte ont été largement commentés par l'analyse attentive de la situation québécoise (Redjeb, 1991; Robichaud, 1994; Godbout, 1994).
2. Afin d'assurer la représentativité régionale, l'échantillon a fait l'objet d'une opération de pondération, ce qui occasionne de légères variations dans les pourcentages présentés.
3. La recherche-action de la FFCFO s'est déroulée de 1989 à 1991. L'auteure de l'article a fait partie du comité de recherche-action pendant toute la durée de la recherche à titre de chercheure. L'objectif initial était de dresser un portrait de la

vie des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Hormis les variables socio-démographiques usuelles, l'étude s'est penchée sur les domaines suivants : logement, travail, finances, éducation, langue, religion, activités sociales et bénévoles, santé, violence conjugale et familiale (Garceau *et al.*, 1992).

4. Ce tableau est tiré de Garceau, 1995, p. 415. Voir aussi Ross et Shillington, 1989.
5. L'Office des affaires franco-ontariennes de l'Ontario publie périodiquement un répertoire des organismes bénévoles. Toutes tranches d'âge confondues, il fait généralement le constat que les organismes bénévoles les plus nombreux en Ontario français sont ceux du domaine de l'éducation. Or, ce secteur est fortement délaissé, par les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, comme lieu d'implication, en raison du fait que les femmes n'ont généralement plus d'enfants d'âge scolaire.
6. On se souviendra que, lors d'une rencontre de la Table féministe de concertation du 25 mai 1996, certains organismes comme l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO), la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario (FFCFO) ou les Guides de l'Ontario, décidaient de rompre les liens avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). L'argument invoqué pour justifier cette sécession était la piètre représentation de l'ACFO en regard des problèmes vécus par les femmes. On dénonçait entre autres le fait que les problématiques affectant les femmes passaient toujours loin derrière dans la liste des priorités de l'ACFO. Marginalisées, les femmes ont jugé nécessaire de cesser de cautionner l'ACFO à titre de porte-parole. Cette prise de position des organismes illustre plus largement la difficulté de participation à des groupements mixtes, où le rôle des femmes est tributaire de la place que l'on accorde aux femmes de l'Ontario français: rôle d'arrière-plan, secondaire, lié à la socialisation qui impose aux femmes l'exécution de tâches où l'oubli et le don de soi sont essentiels.
7. Charles souligne la proximité entre l'activité domestique et le bénévolat. Pourtant, ce qui différencie ces deux champs, c'est le caractère révocable du contrat moral de travail. «Le bénévolat

- diffère sur ce point: non payé et constituant un service à autrui, il est gratuit, mais il s'inscrit dans un contrat moral de travail révocable à volonté dont les limites sont fixées par les bénévoles elles-mêmes (Charles, 1993 : 107).
8. En ce qui concerne l'aide naturelle apportée dans le domaine de la santé, 6,4 % des répondantes disent demeurer avec une ou plusieurs personnes exigeant leur présence. Le plus souvent, cette prise en charge s'effectue pour les enfants ou les époux (Garceau, 1995 : 252). Par ailleurs, les motifs de santé sont invoqués par 21,5 % des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans pour expliquer leur fonction de travailleuses au foyer. S'il s'agit, surtout de leur propre santé, on peut aussi songer également à la santé d'un membre de la famille auquel elles prodiguent des soins (Garceau, 1995 : 346).
 9. Cette sélection se veut le reflet des activités que les femmes du comité de recherche-action accomplissaient généralement.
 10. Buisson et Bloch mentionnent que «les grands-mères, en s'occupant de leurs petits-enfants, donnent à leur fille l'appui nécessaire pour réaliser la rupture symbolique souhaitée par celle-ci. En retour, les grands-mères ont la satisfaction de voir leur fille réaliser ce qu'elles n'ont pu accomplir: avoir un métier et une ouverture sur l'extérieur» (Buisson et Bloch, 1992:19).
 11. Dans la structure du travail en Ontario, la place impartie aux femmes francophones de 45 à 64 ans ne diffère guère de celle des femmes dans le reste du monde occidental. Ici comme ailleurs, les femmes sont assujetties à des ghettos d'emploi, constituant une simple extension des tâches reproductives qui leur sont imposées à la maison: tâches éducatives, liées à la santé, à l'entretien de l'espace familial, etc. Toutes ces tâches ont comme dénominateur commun la notion de service rendu (Garceau, 1995 : 336).
 12. Pendant la première moitié du XX^e siècle, certaines auteures indiquent que le féminisme de l'égalité se développera autour des revendications de l'obtention du droit de vote des femmes canadiennes. Nous croyons plutôt que l'exclusion des femmes de l'électorat politique a façonné la conscience politique des

femmes de toutes les couches sociales. Voir à ce sujet Skocpol, 1993.

Bibliographie

- BRUNET, L. (1992). *Almanda Walker-Marchand 1968-1949. Une féministe franco-ontarienne de la première heure*, Ottawa, Les Éditions l'Interligne.
- BUISSON M. et F. BLOCH (1992). «Prendre soin de ses petits-enfants, c'est donner, recevoir et rendre», *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 28, no 68, 15-27.
- CARDINAL, L. et C. CODERRE (1990). «Reconnaître une histoire: le mouvement des femmes francophones hors-Québec», *Femmes d'action*, vol. 19, no 3, 15-16 et 18.
- CARPENTIER, J. et F. VAILLANCOURT (1990). *L'activité bénévole au Québec. La situation en 1987 et son évolution depuis 1979*, Québec, Les Publications du Québec.
- CHARLES, A. (1993). *Travail d'Ombre et de Lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CÔTÉ, M. (1985). *Le bénévolat. Étude de besoins*, Toronto, TV-Ontario.
- DELPHY, C. (1978). «Travail ménager ou travail domestique», dans A. Michel (dir.) *Les femmes dans la société marchande*, Paris, Presses universitaires de France, 39-54.
- DAVID, H. (1995). «Rapports sociaux et vieillissement de la population active». *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, no 2, 57-68.
- DESCARRIES-BÉLANGER, F. et S. ROY (1988). *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée: essai de typologie*, Ottawa, ICREF.
- GARCEAU, M.L., D. DENNIE, B. MATTE-TREMBLAY, et M. CHARRON (1992). «Cessons de penser que l'amour va tout vaincre». *La situation des femmes francophones de 45 à 64 ans qui vivent en Ontario*. Sudbury, Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario.
- GARCEAU, M.L. (1995). *Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Analyse de leurs conditions de vie*. Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GODIN, C. et G. SIROIS (1996). «La violence faite aux femmes: analyse de la situation en Ontario français», *Reflets*, vol. 2, no 1, 116-133.
- GODBOUT, J.T. (1994). «La sphère du don entre étrangers: le bénévolat et l'entraide», dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 981-994.
- JUTEAU D. et L. SÉGUIN-KIMPTON (1993). «La collectivité franco-ontarienne: structuration d'un espace symbolique et politique», dans *Les Franco-Ontariens*, sous la dir. de C.J. Jaenen, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 265-304.
- LABERGE, D. (1988). «D'une forme instituée à une autre: considérations sur l'analyse de la désinstitutionnalisation». *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 19, no 58, 33-40.
- LAMOUREUX, J., M. GÉLINAS et K. TARI, (1993). *Femmes en mouvement. Trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- REDJEB, B. (1991). «Du bénévolat au néo-bénévolat », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, no 2, 59-80.

- ROBICHAUD, S. (1994). «Le bénévolat : un langage de cœur et de raison », *Service social*, vol. 43, no 2, 129-146.
- ROSS, D.P. et R.E. SHILLINGTON (1989). *Le profil du volontaire canadien. Guide de l'enquête de 1987 sur les activités bénévoles au Canada*, Ottawa, Organisations nationales volontaires.
- SKOCPOL, T. 1993. «Formation de l'État et politiques sociales aux États-Unis». *Actes de la recherche en sciences sociales*, nos 96-97, 21-37.
- TAYLOR, C. (1994). «Les institutions dans la vie nationale». *Esprit*, nos 3-4. 90-102.